



POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

I FEEL GOLD S.P.A., société opérant dans le secteur de la commercialisation des métaux précieux, fonde son modèle économique sur des principes éthiques, notamment la protection de l'être humain et de l'environnement.

Consciente des risques associés aux activités d'extraction, de commerce, de manutention, de transport et d'exportation de minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque, elle s'engage à :

- respecter les droits humains ;
- adopter et diffuser la présente Politique d'approvisionnement responsable en minerais et métaux précieux ;
- intégrer les principes de la présente Politique dans ses contrats et accords avec ses fournisseurs et partenaires commerciaux ;
- ne mener aucune action susceptible de financer directement ou indirectement des conflits économiques ou politiques ;
- respecter les résolutions de sanctions des Nations Unies ainsi que, le cas échéant, les législations nationales mettant en œuvre ces résolutions.

Principales références normatives internationales, européennes et africaines

Les principales sources normatives au niveau international et communautaire comprennent :

- le **Règlement (UE) 2017/821 du Parlement européen et du Conseil**, connu sous le nom de « Règlement européen », qui établit des obligations de diligence raisonnable dans la chaîne d'approvisionnement pour les importateurs de l'Union européenne d'étain, de tantale, de tungstène, de leurs minerais et de l'or provenant de zones de conflit ou à haut risque ;
- les **Lignes directrices de l'OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque**, y compris leurs annexes et suppléments ;
- les **Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme**, qui visent à mettre en œuvre le cadre « protéger, respecter et réparer », approuvé par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies.

En tant qu'entreprise de négoce de métaux précieux, **I FEEL GOLD S.P.A.** achète des minerais directement auprès des mines ou des exploitations extractives et, à ce titre, a mis en place un processus de **due diligence** à l'égard de ses fournisseurs afin de garantir :

- a. que ses fournisseurs ne portent pas atteinte aux droits humains, respectent l'environnement et exercent leurs activités dans le respect de la légalité ;

I FEEL GOLD SPA – POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

- b. la promotion d'une culture d'approvisionnement responsable tout au long de la chaîne de production, de transformation et de conservation ;
- c. le refus d'acheter des minerais provenant de mines impliqué dans les crimes de guerre, les violations du droit international humanitaire, les crimes contre l'humanité ou le génocide et situées dans des zones classées par l'OCDE comme zones à haut risque ou zones de conflit, ou auprès d'acteurs impliqués dans de telles opérations ;
- d. le suivi de toute évolution susceptible de remettre en cause le processus de qualification des fournisseurs.

Engagements de l'entreprise

La présente Politique confirme l'engagement de **I FEEL GOLD S.P.A.** à démontrer qu'elle :

- a. respecte les droits humains conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme et à la Déclaration de l'Organisation internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail ;
- b. n'exerce ni ne tolère la corruption, la concussion, le blanchiment de capitaux ou le financement du terrorisme ;
- c. n'apporte aucun soutien direct ou indirect à des groupes armés ;
- d. s'engage à ne pas soutenir les forces de sécurité impliquées dans atteintes aux droits de humains.
- e. met en place des mécanismes permettant aux parties prenantes de signaler des problématiques liées à la conformité, y compris dans la chaîne d'approvisionnement du secteur de la joaillerie, grâce à des canaux de communication dédiés, y compris anonymes (procédure de lanceur d'alerte – Whistleblowing) ; tout en renforçant le système de traçabilité notamment la documentation du parcours du minerai (de la mise à l'export) dans le cadre de l'identification de l'origine et de la conservation des justificatifs de transaction.
- f. applique le cadre de diligence raisonnable de l'OCDE en cinq étapes comme système de gestion (et, lorsque applicable, le supplément spécifique au secteur de l'or) pour les activités de diligence fondées sur le risque dans les chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque.
- g. s'engage à faire auditer périodiquement ses pratiques de diligence raisonnable par un organisme indépendant conformément à l'étape 4 OCDE, tout en publiant les rapports annuels sur la diligence raisonnable de la chaîne d'approvisionnement.

Tolérance zéro face aux violations graves

I FEEL GOLD S.P.A. ne tolère pas et ne tirera aucun profit, directement ou indirectement, de situations liées à :

- a. la torture ou les traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- b. le travail forcé ;

- c. le travail des enfants ;
- d. les violations et atteintes aux droits humains ;
- e. les crimes de guerre, les violations du droit international humanitaire, les crimes contre l'humanité ou le génocide.

Objectifs et engagements opérationnels

Pour atteindre ces objectifs, **I FEEL GOLD S.P.A.** s'engage à :

- a. identifier les risques au sein de la chaîne d'approvisionnement en mettant en place des procédures claires permettant l'évaluation et la qualification des fournisseurs tout au long de la chaîne ;
- b. surveiller en permanence les risques liés à l'origine des matériaux, aux opérations, à la conformité réglementaire, aux facteurs géopolitiques, à l'environnement ainsi qu'à la réputation commerciale ;
- c. s'approvisionner exclusivement auprès de fournisseurs partageant les mêmes principes éthiques, sociaux et environnementaux ;
- d. ne pas acheter de matières contenant des minerais dits « 3TG » (minerais de conflit : étain, tantale, tungstène et or) lorsqu'ils proviennent de mines contrôlées par des forces armées ou des milices et constituent leur principale source de financement ;
- e. garantir la conformité des procédures adoptées, notamment en exigeant des fournisseurs qu'ils mettent en œuvre des processus d'évaluation comparables à ceux appliqués par l'entreprise.

Critères de qualification des fournisseurs

Dans la sélection et la qualification de ses fournisseurs, **I FEEL GOLD S.P.A.** applique des critères relatifs à la durabilité environnementale, à la santé et sécurité au travail ainsi qu'à la protection des droits humains.

Les critères suivants sont notamment exigés pour les fournisseurs d'or et autres métaux précieux issus de l'activité minière :

- a. conformité aux lois applicables en matière d'environnement, de santé, de sécurité et de droits des travailleurs dans les pays concernés ;
- b. gestion appropriée des émissions atmosphériques, des rejets dans les eaux et les sols ainsi que des incidents environnementaux ;
- c. gestion responsable des ressources hydriques, particulièrement dans les zones où elles sont rares ou vulnérables ;
- d. absence d'approvisionnement dans des zones protégées, réserves naturelles ou sites classés au patrimoine mondial ;
- e. gestion adéquate du stockage, de la manipulation et de l'élimination des substances chimiques dangereuses, notamment le mercure et le cyanure ;

I FEEL GOLD SPA – POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

- f. respect des droits du travail, y compris la rémunération, le temps de travail, les conventions collectives, la non-discrimination, la diversité, les droits syndicaux et la protection des travailleurs ;
- g. participation, lorsque cela est applicable, à des programmes de développement des communautés locales ;
- h. conduite des relations commerciales avec intégrité et éthique, en favorisant la transparence et les bonnes pratiques dans toute la chaîne d'approvisionnement.

Système de gestion de l'approvisionnement responsable

Afin d'assurer la mise en œuvre effective de la présente Politique, **I FEEL GOLD S.P.A.** :

- a. a mis en place un système de gestion intégré couvrant la qualité, l'environnement et la sécurité ;
- b. a défini les rôles et responsabilités nécessaires à la gestion de l'approvisionnement responsable ;
- c. réalise une diligence raisonnable appropriée tenant compte des risques liés aux contreparties avant toute relation commerciale ;
- d. surveille en permanence les transactions afin d'éviter tout risque de contribution à des conflits, au blanchiment de capitaux, au financement du terrorisme ou à de graves violations des droits humains et de l'environnement ;
- e. conserve et archive l'ensemble des documents relatifs aux procédures de diligence raisonnable et aux transactions portant sur des métaux précieux ;
- f. met en œuvre des programmes de formation continue destinés à l'ensemble du personnel impliqué dans la chaîne d'approvisionnement des métaux précieux.

Mesures en cas de non-conformité

En cas de violation de la présente Politique, **I FEEL GOLD S.P.A.** prendra les mesures appropriées pour rétablir la conformité et exigera du fournisseur concerné la mise en œuvre d'un plan d'actions correctives dans un délai raisonnable.

Le non-respect de cette Politique peut entraîner la suspension de la relation commerciale.

I FEEL GOLD S.P.A. mettra immédiatement fin à toute relation avec des fournisseurs situés en amont de la chaîne d'approvisionnement lorsqu'il existera un risque raisonnable qu'ils soient impliqués dans les abus mentionnés ci-dessus ou qu'ils entretiennent des relations avec des contreparties impliquées dans de tels abus.

L'entreprise n'offrira ni ne sollicitera aucun paiement ou avantage destiné à dissimuler l'origine de l'or et ne fera aucune déclaration mensongère concernant les taxes, impôts, droits ou redevances versés aux gouvernements dans le cadre de l'extraction, du commerce, de la manutention, du transport ou de l'exportation de l'or.

I FEEL GOLD S.P.A. est fermement engagée dans la lutte contre toute forme de blanchiment de capitaux lorsque des risques existent dans les activités liées à l'extraction, au commerce, à la

I FEEL GOLD SPA – POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

manutention, au transport ou à l'exportation de l'or.

L'entreprise s'engage également à utiliser son influence pour prévenir et faire cesser les abus commis par des tiers.

Mécanisme d'alerte et de signalement

I FEEL GOLD S.P.A. met à la disposition de toutes les parties intéressées l'adresse électronique suivante :

odv@ifeelgold.it

ainsi qu'un dispositif de signalement accessible via la plateforme de lanceur d'alerte de l'entreprise, afin de permettre la remontée de toute anomalie ou de tout risque potentiel affectant la chaîne d'approvisionnement des métaux précieux.

I FEEL GOLD S.P.A.
Le Président du Conseil d'Administration